

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT GENDARMERIE AIR
 COMPAGNIE OU ESCADRON /
 UNITE BRIGADE D' ()
 P.V. N° 365 / 19 80
 OBJET DE LA PROCEDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE + I , B et consorts.
 CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
 21.09.80
80306564

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.

- Objets volants non identifiés.

ENQUÊTE

<input checked="" type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
AUTRE	

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	Synthèse.
2	Audition de L , B
3	Audition de F , T .
4	Audition de F , Y .
5	Audition de D Z , S .
6	Audition de B , R .
7	Audition de L , C .
8	Audition de F , G .
9	Audition de P , D .
10	Audition de P , G
11	Plan de situation.
12	Coupures de presses.

CODÉ

DESTINATAIRES	INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)	NUMÉRO D'EXEMPLAIRES	CONTENU
		4	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
		1	M.le Préfet de à
		1	Au GENEPAI, Commandant la Région Aérienne à
X		2	A monsieur le Ministre des Armées Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire (Bureau Emploi Renseignements, Section Opérations à...
		1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt Grpt Gie Air de L

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)
 VU ET TRANSMIS PAR:
 Le Chef d'Escadron M
 Commandant le Groupement
 de l'Air
 DATE, SIGNATURE, COTÉ
 DE L'AIR

GROUPEMENT DE LA

PROCES-VERBAL D'ENQUETE PRELIMINAIRE

BRIGADE

D'

PROCES-VERBAL
N° 365 du 26 septembre
1980

L'an mil neuf cent quatre vingt, le vingt six, septembre

Nous, soussignés: B , G , adjudant Officier de Police
judiciaire.

M , O , gendarme agent de Police
judiciaire.

J , J -C , gendarme agent
de Police judiciaire.

à la brigade de Gendarmerie de l'Air d'
().

Rapportons les opérations suivantes que nous avons ef-
fectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres
de nos chefs.

-- PREAMBULE --

Le 26 septembre 1980 au bureau de notre brigade, nous
sommes avisés par l'Officier, Chef d'Escadron de base
au

à (), que d'étranges phéno-
mènes lumineux ont été aperçus dans le ciel, durant la
nuit du 20 au 21 septembre 1980, et ce, par plusieurs
militaires de la base.

Les objets avaient une position statique ou se dépla-
çaient lentement et sans bruit. Ils émettaient une lueur
orange et projetaient des lumières, par intermittence.

Ces phénomènes célestes se sont produits à la verti-
cale d'un secteur compris entre , commune
de () et l'agglomération d ().

Plusieurs témoins dignes de foi ont observé ces lu-
mières nocturnes.

-- CONSTATATIONS - ETAT DES LIEUX - MESURES PRISES--

- CONSTATATIONS:

Après une fouille minutieuse du terrain et des
lieux présumés du survol des engins, aucun indice, objet
ou trace permettant d'orienter notre enquête n'a pu
être retenu.

- ETAT DES LIEUX:

Secteur compris entre l'agglomération d' ()
(), le , le village de, et
la limite du département des .

...../.....

ANALYSE

PENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

Objets volants non
identifiés.

L , B et
consorts.

IV ° - EXPEDITION

- Ce secteur situé sur la partie NORD-EST du comprend quelques parcelles boisées, de la végétation moyenne et des champs cultivés en grande partie de lavande.

Conditions météorologiques:

Au moment de l'observation de ces phénomènes célestes insolites, le temps était à l'orage avec des éclairs violents.

MESURES PRISES:

- Nous avons rendu compte de ces faits à monsieur

_____ à monsieur le Procureur de la République à _____

- Le GENERAL, Commandant la IV^e Région Aérienne à _____ ainsi que le Colonel Commandant la Gendarmerie de l'Air à _____ ont été informés des faits par notre Commandant de Groupement de Gendarmerie de l'Air de la IV^e Région Aérienne à _____ à qui nous avons rendu compte par note express n° 547/2 en date du 26 septembre 1980.

Par l'intermédiaire de l'Officier Supérieur Gendarmerie Air Albion nous avons informé les Commandants des brigades de gendarmerie, territorialement compétentes sur le complexe du plateau d'

Aucun témoignage n'a pu être recueilli parmi la population civile.

La salle d'opérations de l'Escadron d'Hélicoptères 04.067 de _____, nous fait connaître qu'aucun aéronef de l'unité ne se trouvait en service ce jour là.

--- ENQUETE ---

- Le gendarme auxiliaire L _____, B _____ alors qu'il se trouvait au poste de filtrage de la base à 1 heure 45, apercevait deux objets sphériques de couleur orange, entre la zone de lancement 2/4 et le _____. Les engins se déplaçaient à basse altitude, à une distance de 10 kilomètres environ. Il est précisé par ce militaire que cette nuit là, sur le _____ se déroulait une course automobile. - (Pièce n° 365/2).

- Lors de la patrouille effectuée vers 22 heures 15 à l'intérieur de la zone de lancement 2/4, l'aviateur F _____ et le sergent P _____ apercevaient un phénomène lumineux dans le ciel qui se déplaçait vers la localité de _____. L'altitude de l'engin n'a pu être appréciée. Il clignotait en emettant une couleur orange. Sa forme était ronde, de la grosseur d'un ballon de foot-ball. - (Pièce n° 365/3).

- Au cours de son service de garde sur le silo 2/6 à 21 heures 30, l'aviateur _____ a vu une boule orange de la grosseur d'un ballon de foot-ball. Sa distance est évaluée à 2 ou 3 kilomètres, son altitude à la hauteur des nuages. Cet objet s'allumait intensément durant 6 secondes, puis s'éteignait progressivement et le phénomène se reproduisait. Les temps était nuageux, avec des éclairs. - (Pièce n° 365/4).

- Vers 21 heures 45, alors qu'il terminait sa ronde l'aviateur DE Z portait son attention sur un phénomène lumineux dans le ciel. Ce point brillant était éloigné par rapport à la position du militaire. Il émettait par intermittence des éclats lumineux de couleur orange. Aucun bruit suspect n'était perçu. Il est précisé que l'engin se déplaçait dans la direction ().
-(Pièce n° 365/5).

- L'adjudant B qui assurait les fonctions d'adjudant de semaine, remarquait vers 23 heures la présence de trois objets lumineux qui émettaient par intermittence une couleur orange. Ces points brillants n'étaient pas groupés entre eux. L'un était situé au-dessus du silo , les deux autres déportés sur la droite. Ces formes sont restées fixes durant une heure. Ce sous-officier précise, qu'il s'intéresse au problème O.V.N.I et qu'il est abonné à une revue
-(Pièce n° 365/6).

- De garde sur la zone de lancement vers 21 heures 30, le sergent constatait la présence effective d'un objet lumineux, de forme ronde et de la grosseur d'un ballon. L'engin se déplaçait tantôt à droite, tantôt à gauche. Vers 23 heures 30, cette boule lumineuse avait disparu. Par contre trois boules oranges, apparaissaient et brillaient par intermittence, mais contrairement au premier phénomène, la position était statique.
-(Pièce n° 365/7).

- A 21 heures 30 effectuant sa ronde à l'intérieur de la zone de lancement le caporal F remarquait un objet lumineux au-dessus de la forêt bordant le terrain militaire. Cette boule était de couleur orange, et grosse comme une boule de billard. Sa distance est évaluée à 300 mètres. Quelques instants après, deux points lumineux apparaissaient, au-dessus un flash blanc se fixait quelques secondes. - (Pièce n° 365/8).

- Le sergent P avait reçu les instructions du Centre d'Opérations de Brigade de la base, comme quoi il devait observer attentivement le ciel car des lueurs suspectes avaient été détectées. Il apercevait en effet des lueurs orangées intermittentes qui se déplaçaient dans la direction de (). Ces objets apparaissaient alternativement au nombre de quatre.-(Pièce n° 365/9).

- Vers 22 heures 45, au poste de filtrage, le sergent-chef P observait durant une heure, des boules oranges qui se déplaçaient vers le silo . Au nombre de quatre, elles émettaient des flashs. Lors de l'observation, le temps était nuageux, mais sans éclair.
-(Pièce n° 365/10).

- Le secteur présumé du survol du phénomène O.V.N.I. est compris entre l'agglomération d (), le village de () et l'agglomération de (). - (Pièce n° 365/11).

- Divers articles sont parus dans le journal du . Une boule lumineuse a été aperçue notamment dans le ciel d' dans la soirée du et six jeunes gens ont aperçu un phénomène pour le moins étrange, dans la nuit de samedi à dimanche soit du .-(Pièce n° 365/12).

-- CLOTURE DU PROCES-VERBAL --

Dressé en six expéditions, destinées :

- La première : à Mr le Procureur de la République à
- La deuxième : à Mr le Préfet de à
- La troisième : à Mr le GENERAL. Commandant la
- La quatrième et la cinquième : à Monsieur le Ministre des Armées-
Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire
(Bureau Emploi Renseignements, Section Opérations).
- La sixième : Aux Archives.

--- Fait et clos à

le 15 Octobre 1980

L'Adjudant B

O.P.J.

Le gendarme M

A.P.J.

Le gendarme J.

GROUPEMENT GENDARMERIE DE L'AIR

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE BRIGADE

P.V N° 365 / 19 80

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

Observation d'O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE I , B

REFERENCES

CE JOUR Vingt six septembre mil neuf cent quatre vingts
NOUS SOUSSIGNÉ(S), M , O Gendarme , A.P.J.

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 26 Septembre 1980 au bureau de notre Brigade, entendons :

L , B , né le à () ,
Gendarme Auxilliaire, appelé du contingent , affecté
Gendarmerie de l'Air , Base Aérienne ,
qui nous déclare à 10 heures :

----- Le 21 Septembre 1980 à 1 heure 45 j'effectuais mon service au filtrage à l'entrée de la ,---

--- J'ai aperçu deux objets sphériques de couleur orange entre la et le à une distance appoximative de 10 kilomètres et à basse altitude.-

---- Le premier engin brillait par intermittence et avait une position statique.- Quant au second, brillant également par intermittence, se déplaçait de gauche à droite en perdant de l'altitude, puis reprenait sa position initiale. Durant ses déplacements, l'engin laissait une traînée lumineuse dans son sillage.-

--- A 2 heures 30, à la fin de mon service, les objets lumineux étaient toujours présents.-

S.I. Au moment des faits, je n'ai entendu aucun bruit suspect.-

SI : Cette nuit là le temps était orageux et il y avait des éclairs.-

----- J'affirme que ces phénomènes lumineux ne provenaient pas d'un quelconque aéronef.- Je tiens cependant à préciser que cette nuit là, sur le , se déroulait une course automobile.-----

-- C'est tout ce que je puis vous dire sur cette affaire.-----

----- Le 26 Septembre 1980 à 10 heures 15, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

La Personne entendue

l' A.P.J.

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PERSONNE ENTENDUE

Aviateur, F , T

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt six septembre mil neuf cent quatre vingt
NOUS SOUSSIGNÉ(S),
J , J -C , gendarme agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

au bureau de la brigade, nous entendons:

F , T né le à F () aviateur
appelé du contingent , affecté à la base
aérienne à () , céli-
bataire, qui nous déclare à 10 heures:

--- Dans la nuit du samedi 20.09 au dimanche 21.09.1980 je me trouvais
à la zone de lancement accompagné du sergent P de l'Escadron
de Protection pour y assurer la garde de ce point sensible.-----
--- A 22 heures 10 le sergent a reçu une communication téléphonique
du Centre D'opérations Brigade, l'avisant que le chef de poste de la
avait observé une lueur particulière dans le ciel. Il nous est
demandé d'apporter une attention sur ce fait.-----
--- Nous avons effectué une patrouille à l'intérieur de la zone et vers
22 heures 15 environ, notre attention s'est portée sur un phénomène
lumineux dans le ciel qui se déplaçait dans la direction de la localité
de . Je n'ai pas apprécié l'altitude de ce point lumineux,
toutefois il se trouvait au-dessous des nuages. A ce moment là, le ciel
était couvert, il y avait du vent et des éclairs. -----
--- J'ai remarqué que le phénomène observé, clignotait en émettant une
couleur orange. Il était de forme ronde, il semblait assez volumineux
et se déplaçait de haut en bas à hauteur des nuages, lentement.-----
--- Le sergent a rendu compte des faits au Centre d'Opérations
brigade à la base. -----
--- Notre patrouille s'est terminée vers 22 heures 30 les objets lu-
mineux étaient toujours en place.-----
--- SI: Au moment des faits, je n'ai entendu aucun bruit suspect.-----
--- S.I: C'est la première fois que je me trouve en face d'un tel phéno-
mène.
--- Je suis persuadé qu'il ne s'agit pas d'un aéronef volant dans ce
secteur.-----
--- Je précise que l'objet lumineux disparaissait en diminuant de volu-
me, puis réapparaissait quinze secondes après. Son volume pouvait être
semblable à la forme d'un ballon de foot-ball.-----
--- C'est tout ce que je puis vous dire sur cette affaire.

Le 26 septembre 1980 à 10 heures 20, lecture faite par moi de la
déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter
ou à y retrancher.

La personne entendue

L' A?P.J.

GROUPEMENT GENDARMERIE DE L'AIR

COMPAGNIE OU ESCADRON /

UNITE BRIGADE

P.V N° 365 / 1980

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE +

Observation OVNI

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE F , Y

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt-six septembre mil neuf cent quatre vingt
NOUS SOUSSIGNÉ(S), M , O , Gendarme, A.P.J.

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 26 Septembre 1980, au bureau de notre brigade, entendons :

F , Y , né le à F (), Aviateur ,
appelé contingent , affecté au Groupe Renfort Inter-
vention - qui nous déclare à 10 heures 50 :

----- Le 20 Septembre 1980 j'étais de garde au silo .-Vers 21
heures 30, la nous a demandé si nous avons vu des OVNIS.-Croyant
à une plaisanterie, nous avons raccroché.- Vers 21 heures 45, la ZL 2/8
nous a appelé par téléphone et nous a également demandé si nous voyions
des OVNIS.- Pris de doute, nous avons regardé à l'extérieur.-----

---- J'ai alors vu une boule orange de la forme et de la grosseur d'un
ballon de foot.ball.- J'évalue la distance à 2 à 3 kilomètres , l'alti-
tude à la hauteur des nuages et la position entre la et la Base.
Cet engin s'allumait intensément durant environ 6 secondes puis s'étei-
gnait progressivement et le phénomène se reproduisait.- Cet objet avait
une position pratiquement statique.---

----- Vers 22 heures 10, un autre engin légèrement plus petit est apparu
à droite et à la même hauteur que le précédent.- Le phénomène lumineux
par intermittence était identique au précédent.- Sa position était
également statique.-----

--- A 22 heures 30, à la fin de mon service, les deux engins lumineux
étaient toujours apparents au même endroit.-

S.I. : Durant mon observation je n'ai entendu aucun bruit pouvant être
imputé au phénomène.- Le temps était orageux et des éclairs étaient
visibles à l'opposé de la position des engins lumineux.-----

S.I. : Je suis persuadé qu'il ne s'agit pas d'un aéronef volant dans le
secteur.-----

----- Le 26 Septembre 1980 à 11 heures 10, lecture faite par moi de
la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y
ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue

L' A.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE

- GROUPEMENT GENDARMERIE AIR

- IV & REGION AERIEENNE

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE BRIGADE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

Observation OVNI

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 365 / 19 80

PERSONNE
ENTENDUE

Aviateur, D.

S

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt six septembre mil neuf cent quatre vingt
NOUS SOUSSIGNÉ(S), J. , J. , gendarme agent de police judiciaire

VU LES ARTICLES 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

au bureau de la brigade nous entendons:

D , S né le à , aviateur appelé du
contingent affecté à la base à
, célibataire, qui nous
déclare à 11 heures:

- Dans la nuit du samedi 20.09 au dimanche 21.09.1980 je me trouvais sur la zone de lancement 2/8 accompagné du caporal I de l'Escadron de Protection, pour y assurer la garde de ce point sensible.-----
- Vers 21 heures 45 je terminais ma ronde à l'intérieur de la zone lorsque mon attention s'est portée sur un phénomène lumineux dans le ciel. Cet objet brillant me paraissait assez éloigné par rapport à ma position. Il était de forme ronde, gros comme un ballon de foot-ball, il émettait par intermittence des éclats lumineux de couleur orange.-----
- Cet engin se déplaçait de haut en bas. Je ne peux apprécier l'altitude exacte de ce dernier. Son déplacement était lent, je n'ai perçu aucun bruit suspect.-----
- Au moment du phénomène observé, le temps était couvert, il y avait beaucoup de vent et de nombreux éclairs.-----
- S.I.: C'est la première fois que je me trouve en face d'un tel phénomène.-----
- S.I.: Je suis persuadé qu'il ne s'agit pas d'un quelconque aéronef évoluant dans le secteur.-----
- Je précise que ce point lumineux se dirigeait lentement dans la direction, de la localité . Ma patrouille ~~XXXX~~ a pris fin vers 22 heures 30, les objets lumineux étaient toujours en place dans le ciel. J'ai voulu informer le caporal qui dormait, ce dernier ne s'est pas déplacé.-----
- J'ai téléphoné à la zone de lancement 2/6 qui dans l'immédiat n'a rien remarqué sur ce phénomène, mais dix minutes plus tard l'aviateur de garde, m'informait avoir observé l'objet brillant correspondant à la description que j'avais indiquée.-----
- Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----

Le 26 septembre 1980 à 11 heures 20, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L' A.P.J.

GROUPEMENT GENDARMERIE AIR

COMPAGNIE OU ESCADRON /

UNITÉ BRIGADE D' ()

P.V N° 365 / 1980

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Observation OVNI

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE B , R , adjudant de l'armée de l'air.

RÉFÉRENCES

CE JOUR vingt neuf septembre mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S), J , J -C , gendarme agent de police judiciaire

VU LES ARTICLES 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

le 29 septembre 1980 au bureau de la brigade nous entendons:

B , R né le à (), adjudant de l'armée de l'air, de carrière, affecté au de à (), qui nous déclare à 15 heures 30:

--- Au cours de la nuit du samedi 20.09 au dimanche 21.09.1980 alors que je me trouvais au poste de police de la base, assurant les fonctions d'adjudant de semaine, j'ai été amené à contrôler une jeep de l'Escadron de Protection qui se dirigeait vers l'extérieur de la base. Le Chef de bord dont je ne me souviens pas le nom, m'a indiqué qu'il se transportait sur la sur ordre du Commandement d'opérations Brigade, afin de constater un phénomène lumineux dans le ciel, observé par le personnel de garde sur le -----

--- J'ai de suite porté mon attention dans le ciel, dans la direction de la zone en question. J'ai remarqué de suite, la présence de trois objets lumineux émettant par intermittence une couleur orange. A ce moment là, il était 23 heures. Ces objets étaient de forme ronde, à peu près de la grosseur d'un ballon de foot-ball. Ces points brillants n'étaient pas groupés entre eux. L'un était situé au-dessus du , les deux autres déportés sur la droite, à une distance que je ne peux évaluer. Ces formes sont restées fixes durant une heure, elles s'allumaient et s'éteignaient. L'observation s'est effectuée donc de 23 heures à 0 heure.-----

--- Les conditions d'observation au moment des faits étaient les suivantes: le temps était nuageux, le vent était fort, de plus il y avait des éclairs.-----

--- S.I.: Au moment des faits, je n'ai perçu aucun bruit provenant de ces engins. Je ne pense pas qu'il s'agit d'un aéronef évoluant dans le secteur de la base ou -----

--- C'est la première fois que je me trouve devant un tel phénomène.---

--- Je précise que je m'intéresse au problème O.V.N.I depuis quinze ans environ. Je suis abonné à une revue "lumière dans la nuit" et bien qu'ayant observé souvent le ciel, je n'avais rien remarqué de particulier.-----

--- Vu la distance des objets lumineux par rapport à ma position, je ne pense pas qu'il s'agit d'un phénomène O.V.N.I, mais sans doute de manifestations atmosphériques.-----

Le 29 septembre 1980 à 16 heures 15, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. La personne entendue: L.A.P.J.:

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT GENDARMERIE AIR

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE BRIGADE

P.V N° / 19

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

Observation OVNI

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE I , C

RÉFÉRENCES

CE JOUR Trente septembre mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S), M , O , Gendarme, Agent de Police Judiciaire

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

- Le 30 Septembre 1980 au bureau de notre Brigade, entendons :

L , C , né le à () ,
Sergent, appelé du contingent , affecté à l'
, y demeurant, qui nous déclare
à 9 heures 30 :

----- Le 20 Septembre à 21 heures 30 environ, j'assurais la garde à la
- J'ai été avisé téléphoniquement par un camarade de la
de la présence d'un objet lumineux.- J'ai alors constaté la présence
effective d'un objet lumineux de forme ronde et de la grosseur d'un
ballon. Ce phénomène était à 5 kilomètres environ à une hauteur que
j'évalue à la hauteur de la cime des arbres.- Cet objet se déplaçait
lentement tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche.- Néanmoins il
restait dans le même secteur.-

----- Vers 22 heures 30, cette boule lumineuse de couleur orange avait
disparu.- Par contre trois boules oranges sont apparues en face de ma
position, à la même distance et à la même hauteur que la précédente.-
Ces engins brillaient par intermittence, mais contrairement au premier
phénomène, la position était statique.-----

--- A 23 heures 45 environ, au moment d'aller me coucher, les trois
objets lumineux étaient toujours apparents.- J'ajoute en outre que
durant mon observation, aucun engin ne s'est posé.-----

S.I.: Aucun bruit ne semblait émaner de ces phénomènes.-

S.I.: Au moment des faits, je n'avais pas sommeil et étais en pleine
possession de tous mes moyens.-

S.I.: J'affirme que ces phénomènes lumineux ne provenaient pas d'un
quelconque aéronef.-

----- C'est tout ce que je puis vous déclarer.-----

---- Le 30 Septembre 1980 à 9 heures 45, lecture faite par moi de la
déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y
ajouter ou à y retrancher.-----

La Personne entendue

L' A.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT GENDARMERIE DE L'AIR

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Observation OVNI

COMPAGNIE OU ESCADRON /

UNITÉ BRIGADE D' ()

P.V N° 365 / 19 80

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE ENTENDUE Aviateur, F , G (Caporal).

RÉFÉRENCES

CE JOUR Premier octobre mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S), J , J -C , gendarme agent de police judiciaire.

VU LES ARTICLES 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS, au bureau de notre brigade nous entendons:

F , G né le à () caporal appelé du , affecté à labase à () , célibataire, qui nous déclare à 15 heures 15:

--- Au cours de la nuit du samedi 20.09 au dimanche 21.09.1980 je me trouvais à la pour y assurer la garde de ce point sensible. Vers 21 heures 30 alors que j'effectuais une ronde à l'intérieur de la zone de lancement, j'ai remarqué une boule lumineuse au-dessus de la forêt bordant le terrain militaire. Mon attention s'est donc portée plus précisément sur ce phénomène. Cet objet était de forme ronde, de la grosseur d'une boule de billard, de couleur orange. Par rapport à sa position j'évalue la distance de cette lueur à 300 mètres environ. Je n'ai pas été ébloui.

--- Je suis monté sur une butte de terre se trouvant à 15 mètres du bungalow où j'ai observé deux autres boules de la même couleur que la précédente, ainsi que de la même grosseur. Au-dessus de ces trois boules, un flash blanc paraissait durant quelques secondes. La lumière de celui-ci était éblouissante, bien qu'elle n'était pas dirigée dans ma direction. Ces engins brillants diminuaient progressivement, puis s'éteignaient. Quelques secondes plus tard les boules réapparaissaient

--- En ce qui concerne le flash s'allumant dans le ciel, il se déportait soit à gauche soit à droite, tout en restant proche des boules en question.

--- Au moment où j'ai observé ce phénomène, le temps était nuageux, il n'y avait pas d'éclair.

--- S.I.: Ces objets brillants dans le ciel, ne faisaient aucun bruit.

--- S.I.: Je suis persuadé qu'il ne s'agit pas d'un aéronef évoluant dans le secteur.

--- Durant mon observation qui a durée 2 heures, environ, je n'ai pu apprécier l'altitude de ces engins. J'ai néanmoins perçu le passage d'un avion qui était à très haute altitude, à ce moment là, les boules lumineuses se sont immédiatement éteintes, puis se sont aussitôt allumées après le passage de l'avion.

--- S.I.: C'est la première fois, que je me trouve en face de tels phénomènes.

Le 1 octobre 1980 à 16 heures, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L' A.P.J.:

GROUPEMENT GENDARMERIE AIR

PROCÈS-VERBAL

Observation OVNI

COMPAGNIE OU ESCADRON /

UNITE BRIGADE D
()

D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 365 / 1980

PERSONNE ENTENDUE ► Sergent, P , D

RÉFÉRENCES

CE JOUR six octobre mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S), J , J -C , gendarme agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

au bureau de notre brigade nous entendons:

P , D né le à , sergent engagé a/C
du 21.11.1978, affecté à l'
de la base aérienne à
(), célibataire, qui nous déclare à
15 heures 30:

--- Effectivement au cours de la nuit du samedi 20.09 au dimanche 21.09. 1980, j'assurais les fonctions de Chef de poste sur la

. L'aviateur F , T était filtreur.-----

--- Vers 22 heures, j'ai téléphoné au Centre D'opérations Brigade sur la base, afin d'annoncer mon départ en ronde à l'intérieur de la zone de lancement. Il m'est demandé alors, d'observer attentivement le ciel, car le chef de poste de la avait remarqué des lueurs suspectes dans le ciel.-----

--- Je suis donc parti en ronde et j'aperçus effectivement des lueurs orangées intermittentes qui se déplaçaient dans la direction de . Ces objets brillants qui apparaissaient alternativement

au nombre de trois ou quatre se situaient à environ deux ou trois kilomètres. Quant à l'altitude, je ne peux la définir.-----

--- Lors du déplacement de ces engins je n'ai détecté aucun bruit de moteur.-----

S.I.: Au moment des faits, le temps était orageux, il y avait de nombreux éclairs. C'est la première fois que je me trouve en face d'un tel phénomène.-----

S.I.: Je suis persuadé qu'il ne s'agissait pas d'un aéronef évoluant dans le secteur.-----

S.I.: J'évalue la grosseur de ces points lumineux, à la dimension d'un ballon de foot-ball.

--- Lors de l'observation des phénomènes lumineux, en aucun cas, je n'ai été ébloui par la lumière.

--- Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Le 6 octobre 1980 à 16 heures 05.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:

L' A.P.J

GROUPEMENT GENDARMERIE AIR

IV° REGION AERIENNE

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE BRIGADE

P.V N° 365 / 1980

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE Observation OVNI

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

Sergent-Chef P

G

REFERENCES

CE JOUR dix octobre mil neuf cent quatre vingt

NOUS SOUSSIGNÉ(S), J , J , gendarme agent de police judiciaire,

VU LES ARTICLES 20 et 75 ----- DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

au bureau de notre brigade nous entendons:

P , G né le à sergent-chef rengagé
affecté à l'Escadron de Protection 20/301 du Premier
Groupement de Missiles Stratégiques à
, qui nous déclare à 13 heures 30:

--- Au cours de la nuit du samedi 20.09 au dimanche 21.09.1980 je me trouvais au poste de police de la base, où j'assurais les fonctions de sergent-chef de semaine. Il était environ 22 heures 45 lorsque accompagné de l'adjudant de semaine et nous trouvant au poste de filtrage, nous avons observé durant une heure, des boules oranges qui se déplaçaient au-dessus de la zone de lancement 2/4.-----
--- Ces objets étaient au nombre de trois ou quatre, ils émettaient des flashes. Je ne peux évaluer l'altitude et la distance de ces engins.
S.I.: Je n'ai perçu aucun bruit provenant de ces phénomènes. Au moment de l'observation le temps était orageux. Il n'y avait pas d'éclair.----
--- Il me semble qu'il ne s'agit pas d'un ou plusieurs aéronefs évoluant dans le secteur.-----
--- C'est la première fois que je me trouve en face d'un tel phénomène.
--- Je n'ai rien d'autre à ajouter.-----

Le 10 octobre 1980 à 13 heures 55.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer ou à y retrancher.

La personne entendue:L' A.P.J.

GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE DE L'AIR
DE LA

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

BRIGADE D

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

OBSERVATION PRELIMINAIRE O.V.N.I.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Procès-Verbal n° 365 du 26 Septembre 1980

Affaire : L , B et consorts

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PLAN DE SITUATION



Articles parus dans le journal du

: la boule de feu du

— Une collaboratrice de notre journal nous a relaté une observation effectuée le mois dernier, dans la banlieue, plus exactement dans le quartier le

Elle était sortie en compagnie de sa mère, de sa tante et d'une cousine, pour faire prendre l'air à Oddi, le chien familial.

Il faisait bon, plutôt chaud et tout le petite groupe goûtait pleinement le charme de cette tranquille nuit d'été.

Tout à coup, il était environ 23 heures, lorsque les promeneuses ont eu leur attention attirée par le passage d'une étrange boule lumineuse.

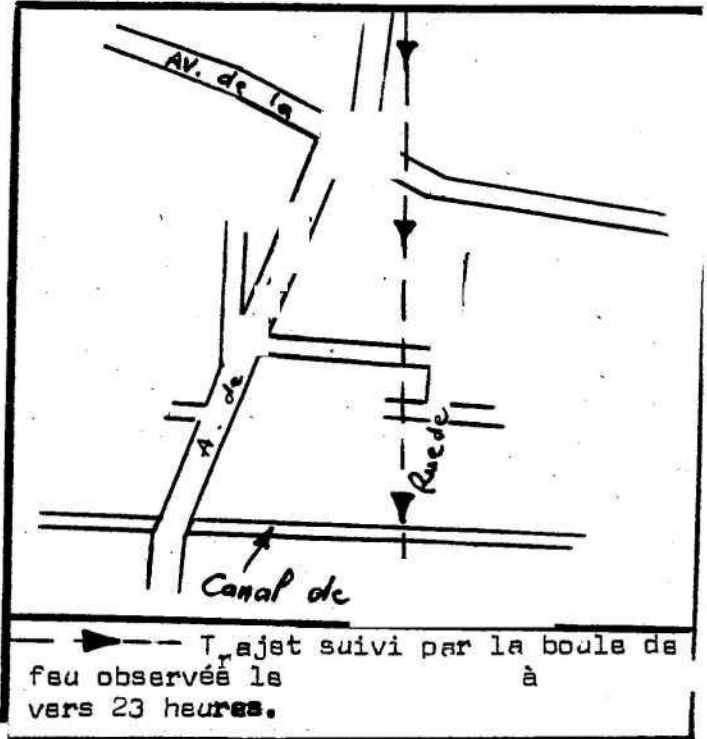
Suivant une trajectoire rectiligne presque horizontale, pratiquement dans l' une grosse boule de feu passait dans le ciel, à très grande vitesse.

Elle avait une couleur rouge-orangée et devait laisser une traînée bleutée, avant de disparaître aux yeux des témoins.

Ce phénomène a été également observé par une personne qui l'a confirmé.

Il est exclu qu'il puisse s'agir d'une « étoile filante ». En effet, quelques instants plus tard, l'une d'elle a traversé le ciel.

Cela a permis de comparer les deux observations et aux témoins, d'affirmer que la « boule de feu n'avait rien de commun avec les « pluies » de petits météorites qui redoublent au mois d'août...



— — — — — Trajet suivi par la boule de feu observée le à vers 23 heures.

Une boule lumineuse en direction de

Une jeune lectrice Mlle M. R. a observé, le dimanche vers 4 h 30 du matin, une lueur qu'elle n'a pu définir pas plus que les trois amis qui se trouvaient en sa compagnie, dans une voiture.

Cette observation qui a duré environ 20 minutes, a débuté au carrefour de la route de

De cet endroit, les passagers de la voiture ont aperçu, en direction du en gros à la verticale de une boule lumineuse immobile.

Les jeunes gens se sont même arrêtés quelques instants au niveau de la société de transports en bordure de la route d' pour tenter d'identifier le phénomène. Mais sans succès.

Puis ils sont repartis, toujours en

voiture, en direction de l'avenue du cours Ils sont passés par le cours puis ont tourné à gauche pour revenir par le boulevard et la rue du à nouveau le cours l'avenue

l'avenue du l'avenue et l'avenue jusqu'au carrefour avec la Rocade.

De cet emplacement, les témoins ont eu l'impression que la lueur, vue du côté droit, semblait plus petite. Mais le point lumineux était toujours là, toujours en direction du

Alors, ballon-sonde, étoile ou O.V.N.I. ?

Qui donnera la réponse à M qui depuis, s'interroge ?...

— Un de nos amis demeurant dans la banlieue nous a relaté d'une observation qu'il a faite le à l'aube.

Il s'était levé de très bonne heure, ce qu'il fait rarement et a été surpris de constater en jetant un œil par la fenêtre de son appartement

O.V.N.I. dans le ciel de ?

Six jeunes

— Six jeunes gens ont aperçu un phénomène pour le moins étrange, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, dans le ciel de

Pour l'instant, il semble difficile d'identifier les objets volants observés. Et le fait que l'un des trois points lumineux ait évolué en zig-zag, tand à accréditer la thèse de l'observation d'O.V.N.I.

Notre ami et correspondant à A P, a rencontré les témoins. Voici son compte-rendu :

« Dans la nuit du dimanche, 21 septembre dernier, vers 3 h 05, six jeunes D; Si

ans ; S ; D E ; J---C L , ans ; M C ans et R F ans. revenaient de la fête votive de et s'étaient arrêtés quelques instants à proximité d'un champ de vigne. A

l'ont vu

peine s'apprêtaient-ils à repartir que leur attention fut attirée par une double lueur située géographiquement au-dessus de ces deux points lumineux leur firent croire tout d'abord à un avion puis ils aperçurent un troisième point qui se déplaçait en zigzaguant dans le ciel et à un moment, donna l'impression de se rapprocher d'eux, provoquant un début de panique. Les six jeunes gens se précipitèrent vers leur voiture mais les lueurs disparaissaient dans les nuages nombreux cette nuit. Elles réapparaissaient quelques secondes plus tard à l'opposé, c'est-à-dire au-dessus du ciel de

Ces jeunes gens sont tous affirmatifs et ont confirmé avoir bien vu ces lueurs dans le ciel qui se déplaçaient en quelques secondes de vers le plateau de C'est-à-dire, à une vitesse inhabituelle pour des avions ».

à l'aube, en juillet, un point lumineux

ment au troisième étage, d'apercevoir quelque chose d'insolite. C'était un point lumineux, plus gros qu'une étoile, plein Est, très haut dans le ciel. Il était parfaitement immobile. Depuis, il s'interroge et cherche une explication à ce phénomène. Qui pourra la lui donner ?

01 N° GEPAN Doc (I8)

80306564

02 N° Département (A2)

03 Nom de la Brigade (A20)

04 Nombre témoins' (≤ 9) (I2)

09

05 Noms témoins (A20)

N° 1 L G _____

N° 2 F I _____

N° 3 F Y _____

N° 4 P Z S _____

N° 5 B R _____

N° 6 L C _____

N° 7 F G _____

N° 8 P a _____

N° 9 P G _____

06 Jour (A2)

21

07 Mois (A2)

09

08 Année (A2)

80

09 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

024

N° question	clef (A2)	information (A20)
10	HE	COUPURE PRESSE
11	AG	PLAN SITUATION
12	EL	FOUILLE TERRAIN
13	AT	AUTRES MILITAIRES
14		
15		
16		
17		
18		
19		

208
62

Nom Témoin : L _____

08 Durée (A20) 45m

01 Profession (A20) Appelée - MENDRAME

09 Nombre phases d'observation (I2)

02 Age (A2) _____ 03 Sexe (A1) M

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

04 Parentés /9(A2, 1X)/
01 | 02 | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 | 08 | 09

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/
| | | | | | | | | |

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/
02 | 03 | 04 | 05 | 06 | 07 | 08 | 09

07 Lieu d'observation (A20) _____

N° question	clef A2	information (A15)
11	<u>CA</u>	<u>SERVICE FILTERAGE</u>
12	<u>CF</u>	<u>FIN DU SERVICE</u>
13	<input type="checkbox"/>	
14	<input type="checkbox"/>	
15	<input type="checkbox"/>	
16	<input type="checkbox"/>	
17	<input type="checkbox"/>	
18	<input type="checkbox"/>	
19	<input type="checkbox"/>	
20	<input type="checkbox"/>	

Phase n° 1/4 du témoin n° 01

01 Heure (A6) 2 h 30
1 h 45 1 h 45

02 Terme (A15) 2 OBJETS

03 Forme (A15) SPHERIQUES

04 Couleur (A15) ORANGE

05 Taille (A15)

06 Trajectoire (A15) deso, adonne

07 Cap (A15) à l'ave. POINT

08 Vitesse (A15)

09 Bruit (A15) AV. DUM

10 Décor (A15)

11 Phénomène/décor (A15) C.

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15) ORAGE + éclairs

14 Distance (A15) 10 km

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

N° question	clef A2	information (A15)
16	AL	PASSE
17		
18	AN	AERONEF
19	IL	PAR INTERMITT.
20	PS	
21	PS	TRAINEE LUMIN.
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Nom Témoin : F

08 Durée (A20) 1/4 h.

01 Profession (A20) AVIATEUR-APPELE

09 Nombre phases d'observation (I2)

02 Age (A2) 03 Sexe (A1)

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2)

04 Parentés /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 07 08 09

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/
08

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/
01 03 04 05 06 07 09

07 Lieu d'observation (A20)

N° question	clef A2	information (A15)
11	<u>CF</u>	<u>SERVICE 2/4 ANS</u>
12	<u>CF</u>	<u>SERVICE TERMINE</u>
13	<u> </u>	<u> </u>
14	<u> </u>	<u> </u>
15	<u> </u>	<u> </u>
16	<u> </u>	<u> </u>
17	<u> </u>	<u> </u>
18	<u> </u>	<u> </u>
19	<u> </u>	<u> </u>
20	<u> </u>	<u> </u>

Phase n°

du témoin n°

02

14 Distance (A15)

01 Heure (A6)

22h15

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

PHENOMENES LUMINEUX

03 Forme (A15)

Ronde

04 Couleur (A15)

ORANGE

05 Taille (A15)

GALLEN FOOTBALL

06 Trajectoire (A15)

HAUT EN BAS

07 Cap (A15)

08 Vitesse (A15)

Lente

09 Bruit (A15)

AUCUN SUSPECT

10 Décor (A15)

ciel

11 Phénomène/décor (A15)

SOUS NUAGES

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

COUVERT + ECLAIRS

N° question	clef A2	information (A15)
16	DO	APPEL BAIFADE
17	LE	CLIGNOTE ILS SIEC
18	AN	AERONEF
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Nom Témoin : F

08 Durée (A20) 1 heure

01 Profession (A20) AVIATEUR APPELE

09 Nombre phases d'observation (I2)

02 Age (A2) 03 Sexe (A1)

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤10) (I2)

04 Parentés /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 07 08 09

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/
01 02 04 05 06 07 08 09

07 Lieu d'observation (A20)

N° question	clef A2	information (A15)
11	<u>CA</u>	<u>GARDE AU SILO</u>
12	<u>CF</u>	<u>FIN DE SERVICE</u>
13	<u> </u>	<u> </u>
14	<u> </u>	<u> </u>
15	<u> </u>	<u> </u>
16	<u> </u>	<u> </u>
17	<u> </u>	<u> </u>
18	<u> </u>	<u> </u>
19	<u> </u>	<u> </u>
20	<u> </u>	<u> </u>

Phase n°

du témoin n°

03

14 Distance (A15)

2/8 km

01 Heure (A6)

21 h 30

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

BOULE

03 Forme (A15)

BALLON FOOTBALL

04 Couleur (A15)

ORANGE

05 Taille (A15)

BALLON FOOTBALL

06 Trajectoire (A15)

STATIQUE

07 Cap (A15)

08 Vitesse (A15)

09 Bruit (A15)

AUCUN

10 Décor (A15)

NUAGES

11 Phénomène/décor (A15)

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

ORAGE HECLAIRS

N° question	clef A2	information (A15)
16	DO	P.A.A. 2/8 km
17	AL	DES NUAGES
18	IL	TENTENSE
19	LU	CLIGNOTE 6 sep
20	PS	2eme PAN - idem
21	AN	AERONEF
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Phase n°

[]

du témoin n°

[04]

14 Distance (A15)

[]

01 Heure (A6)

[21.45]

22 h 30

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

[]

02 Terme (A15)

[PHENOM LUMINEUX]

03 Forme (A15)

[BALLON FOOTBALL]

04 Couleur (A15)

[ECILAIRES ORANGE]

05 Taille (A15)

[]

06 Trajectoire (A15)

[HAUT EN BAS]

07 Cap (A15)

[AVREIL]

08 Vitesse (A15)

[LENTE]

09 Bruit (A15)

[AUCUN SUSPECT]

10 Décor (A15)

[]

11 Phénomène/décor (A15)

[effet]

12 Direction de l'obs. (A15)

[]

13 Nébulosité (A15)

[COUVERT-ECILAIRES]

N° question	clef A2	information (A15)
16	[W]	[GLATS LUMINEUX]
17	[AN]	[AERONEF]
18	[]	[]
19	[]	[]
20	[]	[]
21	[]	[]
22	[]	[]
23	[]	[]
24	[]	[]
25	[]	[]
26	[]	[]
27	[]	[]
28	[]	[]
29	[]	[]
30	[]	[]

07/10
36

Nom Témoin :

B

08 Durée (A20)

1h

01 Profession (A20)

ADJUDANT ARMÉE / AIR

09 Nombre phases d'observation (I2)

02 Age (A2)

03 Sexe (A1)



10 Nombre d'informations supplémentaires (≤10) (I2)

04 Parentés /9(A2, 1X)/

01 02 03 04 05 06 07 08 09

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/

01 02 03 04 05 06 07 08 09

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/

01 02 03 04 06 07 08 09

07 Lieu d'observation (A20)

N° question	clef A2	information (A15)
11	CA	POSTE POLICE
12	CE	15 ANS U.F.O.L.C.I.E
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Phase n°

du témoin n°

05

14 Distance (A15)

01 Heure (A6)

23.4

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

3 Objets Lumin.

03 Forme (A15)

ballon football

04 Couleur (A15)

~~skignot oranges~~

05 Taille (A15)

✓

06 Trajectoire (A15)

✓

07 Cap (A15)

✓

08 Vitesse (A15)

✓

09 Bruit (A15)

Av. Lum

10 Décor (A15)

11 Phénomène/décor (A15)

Ciel

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

Nuageux - éclairés

N° question	clef A2	information (A15)
16	LO	PAR AUTRE MILIEU
17	LU	CLIGNOT. ORANGES
18	AN	AERONEF, OVNI
19	IS	PAN. ATMOSPHERIQ
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Nom Témoin : L

08 Durée (A20) 14

01 Profession (A20) MILITAIRE APPELÉ

09 Nombre phases d'observation (I2) 02

02 Age (A2) _____ 03 Sexe (A1)

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2) 1

04 Parentés /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 07 08 09

N° question	clef A2	information (A15)
11	<u>CA</u>	<u>GARDE 24 21/6</u>
12	<u>EP</u>	<u>PART. SE. ENCHER</u>
13	<u> </u>	<u> </u>
14	<u> </u>	<u> </u>
15	<u> </u>	<u> </u>
16	<u> </u>	<u> </u>
17	<u> </u>	<u> </u>
18	<u> </u>	<u> </u>
19	<u> </u>	<u> </u>
20	<u> </u>	<u> </u>

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 07 08 09

07 Lieu d'observation (A20)

Phase n°

01

du témoin n°

06

14 Distance (A15)

5 km ev

01 Heure (A6)

21 h 30

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

OBJET LUMINEUX

03 Forme (A15)

Ronde

04 Couleur (A15)

ORANGE

05 Taille (A15)

BALLON

06 Trajectoire (A15)

ZIG-ZAG

07 Cap (A15)

POINT DE DEPART

08 Vitesse (A15)

Lente

09 Bruit (A15)

AUCUN

10 Décor (A15)

11 Phénomène/décor (A15)

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

N° question	clef A2	information (A15)
16	DO	PAR ZL 2/5
17	AL	CIME DES ARAZES
18	FP	DISPARU A 22h30
19	DE	06 / M ² SACTEV, R
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Phase n°

02

du témoin n°

06

14 Distance (A15)

idem phase 01

01 Heure (A6)

22h30

23 n 45

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

3 boules

03 Forme (A15)

3 boules

04 Couleur (A15)

ORANGES

05 Taille (A15)

06 Trajectoire (A15)

STATIQUE

07 Cap (A15)

✓

08 Vitesse (A15)

NOBLE

09 Bruit (A15)

AUCUN

10 Décor (A15)

11 Phénomène/décor (A15)

12 Direction de l'obs. (A15)

↑

13 Nébulosité (A15)

✓

N° question	clef A2	information (A15)
16	AL	idem phase 01
17	LU	INTERMITTENCE
18	DV	4,5mm
19	AV	ACRONEF
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Nom Témoin : F

08 Durée (A20) 2 h EV

01 Profession (A20) MILITAIRE APPELÉ

09 Nombre phases d'observation (I2)

02 Age (A2) 03 Sexe (A1)

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤10) (I2)

04 Parentés /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 07 08 09

N° question	clef A2	information (A15)
11	<u>GA</u>	<u>GARDE 24 2/5</u>
12	<u> </u>	<u> </u>
13	<u> </u>	<u> </u>
14	<u> </u>	<u> </u>
15	<u> </u>	<u> </u>
16	<u> </u>	<u> </u>
17	<u> </u>	<u> </u>
18	<u> </u>	<u> </u>
19	<u> </u>	<u> </u>
20	<u> </u>	<u> </u>

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 08 09

07 Lieu d'observation (A20)

Phase n°

du témoin n°

07

14 Distance (A15)

300 m

01 Heure (A6)

21 h 30

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

3 boules Lumino.

03 Forme (A15)

Rondes

04 Couleur (A15)

ORANGE

05 Taille (A15)

Boule BILLARD

06 Trajectoire (A15)

STATIQUE

07 Cap (A15)

✓

08 Vitesse (A15)

Nulle

09 Bruit (A15)

Aucun

10 Décor (A15)

Au-dessus de FORÊT

11 Phénomène/décor (A15)

~~épief~~

12 Direction de l'obs. (A15)

Terrain MILIT.

13 Nébulosité (A15)

NUAGEUX

N° question	clef A2	information (A15)
16	LU	ELIGNOT / FLASH
17	LL	EBLOUISSANT
18	EP	FLASH ÉCLAIR ZIGZAG
19	AN	PEROUE
20	LI	
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Nom Témoin : _____

08 Durée (A20) _____

01 Profession (A20) MILITAIRE

09 Nombre phases d'observation (I2) _____

02 Age (A2) _____ 03 Sexe (A1)

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 10) (I2) _____

04 Parentés /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 07 08 09

N° question	clef A2	information (A15)
11	CA	Bondé 24 2/4
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/
02

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/
01 03 04 05 06 07 09

07 Lieu d'observation (A20) _____

Phase n°

[]

du témoin n°

08

14 Distance (A15)

2-3 km

01 Heure (A6)

NUIT

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

[]

02 Terme (A15)

3-4 OSOETS

03 Forme (A15)

[]

04 Couleur (A15)

ORANGE BRILLANT

05 Taille (A15)

BALLOON FOOTBALL

06 Trajectoire (A15)

[]

07 Cap (A15)

[]

08 Vitesse (A15)

[]

09 Bruit (A15)

AUCUN DE MOTEUR

10 Décor (A15)

[]

11 Phénomène/décor (A15)

ciel

12 Direction de l'obs. (A15)

[]

13 Nébulosité (A15)

ORAGIENS TERRESTRES

N° question	clef A2	information (A15)
16	LO	PAR HORIZON / BASE
17	LU	INTERMITTENTES
18	A4	AERONEF
19	IL	JAMAIS EBLONNÉ
20	[]	[]
21	[]	[]
22	[]	[]
23	[]	[]
24	[]	[]
25	[]	[]
26	[]	[]
27	[]	[]
28	[]	[]
29	[]	[]
30	[]	[]

0-
94
26

Nom Témoin : P

08 Durée (A20) 1 h

01 Profession (A20) MILITAIRE

09 Nombre phases d'observation (I2)

02 Age (A2) 03 Sexe (A1)

10 Nombre d'informations supplémentaires (≤10) (I2)

04 Parentés /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 07 08 09

N° question	clef A2	information (A15)
11	<u>CA</u>	<u>En service</u>
12	<u> </u>	<u> </u>
13	<u> </u>	<u> </u>
14	<u> </u>	<u> </u>
15	<u> </u>	<u> </u>
16	<u> </u>	<u> </u>
17	<u> </u>	<u> </u>
18	<u> </u>	<u> </u>
19	<u> </u>	<u> </u>
20	<u> </u>	<u> </u>

05 Recouvrement total /9(A2, 1X)/
08

06 Recouvrement partiel /9(A2, 1X)/
01 02 03 04 05 06 07

07 Lieu d'observation (A20)

Phase n°

du témoin n°

09

14 Distance (A15)

01 Heure (A6)

22h45

15 Nombre d'informations supplémentaires (≤ 15) (I2)

02 Terme (A15)

des 3-4 LBOULES

03 Forme (A15)

04 Couleur (A15)

ORANGES

05 Taille (A15)

06 Trajectoire (A15)

07 Cap (A15)

08 Vitesse (A15)

09 Bruit (A15)

AUCUN

10 Décor (A15)

11 Phénomène/décor (A15)

eiep

12 Direction de l'obs. (A15)

13 Nébulosité (A15)

ORAGEUX

N° question	clef A2	information (A15)
16	LU	em et FLASHES
17	AN	AERONEFS
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		